



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°20230407028 • SUBVENTION AU CCAS

Le vendredi 7 avril 2023, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée le lundi 3 avril, se sont réunis à la salle du Conseil Municipal.

15 présents : Bruno GUÉRIN, Marie-France MARTIN, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Michèle CORNET, René DRAGUÉ, Gérard CASENOVE, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN.

4 absents : Jean-Pierre MENDOZA ayant donné procuration à Marc PAGÈS, Bernard BACO, Robert JASSEREAU ayant donné procuration à Armel BRIAND, Stéphanie PACHIS. Le Conseil Municipal désigne Madame Christine MILESI, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que le C.C.A.S doit faire face à toutes les dépenses obligatoires, particulièrement les salaires dont notamment la prime SEGUR,

Indique qu'il convient d'attribuer au C.C.A.S une subvention exceptionnelle de 10 000 € qui lui permettra de couvrir les dépenses de fonctionnement,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 17 voix pour,

Approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € au Centre Communal d'Action sociale de Vinça pour son exercice 2023.

Dit que la dépense est inscrite au budget de l'exercice 2023 de la commune, au compte n°657362 - subvention de fonctionnement versée au CCAS.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,



Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 18/04/2023

ID : 066-216602300-20230407-20230407028-DE

